

Protocole sanitaire permettant la pratique de l'EPS au lycée TESLA

1. Consignes générales :

- En raison de la crise sanitaire, l'équipe EPS doit faire évoluer sa pratique afin de limiter au maximum les risques de contamination et de respecter les protocoles sanitaires nationaux. En conséquence, les élèves n'auront plus accès aux vestiaires avant leur pratique de l'EPS. Ils devront donc arriver en tenue de sport les jours où ils ont EPS. Seule leur paire de chaussure dédiée pourra (si la pratique est en extérieur) ou devra (si la pratique est en salle) être changée avant la pratique.

Ils pourront se changer très rapidement en fin de séance en respectant le nombre d'élève par salle/vestiaire pour laisser la place aux autres.

L'accès aux toilettes sera interdit avant la séance et l'hydratation devra être individuelle, chaque élève devra avoir sa gourde ou sa bouteille s'il veut boire régulièrement.

- Tous les déplacements (intérieurs et extérieurs) ainsi que les temps en salle autre que du temps de pratique (briefing, analyse...) devront se faire avec le masque correctement positionné.
- Le matériel commun peut à nouveau être partagé et sera lavé et/ou désinfecté régulièrement.
- Comme mentionné plus tard, la mairie de Dourdan et la CCDH s'engagent à installer des distributeurs de gel hydro alcoolé et du savon à l'entrée des installations mais nous souhaitons que les professeurs d'EPS soient aussi dotés en gel, en lingettes et en produit désinfectant pour le matériel afin pour permettre une désinfection des mains des élèves en sortie des installations ainsi que celle régulière du matériel commun.

2. Modification de la programmation des activités :

Afin de limiter au maximum les risques de diffusion, l'équipe EPS a adapté sa programmation en supprimant les activités de judo, boxe française, rugby et acrosport, au moins dans un premier temps. Cela pourra être revu en fonction des contraintes sanitaires.

Par ailleurs, d'autres activités sont adaptées en fonction du nombre de pratiquants (muscultation ou tennis de table) et les professeurs se réservent le droit de modifier la programmation et les formes de pratique des APSA s'ils estiment que les conditions optimales ne peuvent être respectées.

3. Cas des activités ayant lieu dans les installations communales :

Extraits de l'engagement de la commune de Dourdan et de la CCDH pour la reprise des associations :

Consignes à respecter par les utilisateurs:

- Poursuivre l'application des gestes barrières
- Port du masque obligatoire lors de la circulation dans les parties communes ou les activités non sportives
- Se laver les mains régulièrement au savon ou au gel hydro alcoolique
- Organiser l'hydratation de manière individuelle
- Prévoir une paire de chaussures spécifiques pour la pratique sportive, à ne chausser qu'à l'arrivée dans l'infrastructure
- Venir déjà en tenue
- Pas de rassemblement de plus de 10 personnes dans les halls, couloirs, sas ...
- Conserver les portes ouvertes
- ~~Conserver le circuit habituel d'entrée, à savoir utiliser l'entrée principale (où se trouve le distributeur de gel hydro alcoolique) et emprunter les issues de secours de la salle de pratique pour sortir~~
- Aérer régulièrement les salles

Engagements de la mairie de Dourdan et de la CCDH :

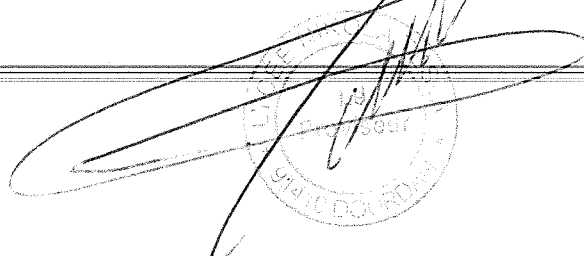
Action	CCDH	Mairie
Fournir un kit de désinfection à chaque association pour la reprise de leurs activités		X
Rester à disposition des associations pour toute question éventuelle afin de répondre et s'adapter le mieux possible à leurs problématiques		X
A afficher dans chaque infrastructure les consignes sanitaires	X	
Mettre une borne de gel hydro alcoolique à l'entrée de chaque infrastructure	X	
A veiller à mettre à disposition et à renouveler le savon liquide, les essuie-mains et le papier toilette dans chaque infrastructure	X	
Assurer le nettoyage et la désinfection des vestiaires, douches et sanitaires	X	

Adaptations du lycée :

- Attente des classes devant les installations en rang pour éviter les rassemblements dans les locaux.
- Entrée classe par classe pour aller rejoindre directement sa salle de pratique en gardant son masque, pas de passage par les vestiaires ou les toilettes.
- Changement de chaussures dans la salle, les élèves doivent être déjà en tenue de pratique.
- Pas de sortie collective pour aller aux toilettes et masque obligatoire pour les déplacements, plus lavage des mains.
- En fin de leçon, les garçons peuvent changer à minima de Tshirt dans la salle de pratique et sortent par les issues de secours après s'être désinfectés les mains. Les filles ont un vestiaire pour faire de même, en respectant le nombre d'élèves maximum fixé par la commune, puis ressortent par l'entrée principale.
- Pour les séances sur la piste du gymnase, les élèves vont au gymnase Billiault poser leurs sacs. Nous souhaitons avoir accès aux tribunes pour que les élèves puissent mettre leurs chaussures au début et à la fin de la séance. Un vestiaire par classe servira de lieu de stockage des sacs durant la séance et permettra aux filles de changer à minima de Tshirt en fin de séance (les garçons pourront le faire dans les tribunes). Les trajets se font avec le masque et les élèves se lavent les mains à l'entrée et à la sortie des locaux.
- Pour les séances au stade, nous souhaitons organiser de la même façon avec un vestiaire par classe qui sert à stocker les sacs à l'abri et permet aux filles de changer à minima de Tshirt en fin de séance et demandons l'accès aux vestiaires rugby dès que les 3 vestiaires des tribunes sont utilisés par d'autres classes.

4. Cas des activités organisées dans le lycée ou dont le départ se fait dans le lycée :

- Pour les séances de musculation, le rendez-vous est fixé dans la cour, devant la porte du hall K. Les élèves entrent en groupe-classe et vont directement dans leur salle de pratique avec le masque et se désinfectent les mains. Le vestiaire attenant à chaque salle de musculation servira à ranger les sacs durant la leçon. A la fin de la pratique, les garçons pourront se changer à minima de Tshirt dans la salle et les filles dans le vestiaire, en respectant le nombre défini (5 à 10 selon la salle) et sortiront après s'être désinfecté les mains.
- Pour les séances de course d'orientation, le rendez-vous est fixé dans la cour, devant la porte du hall K. Les élèves entrent par groupe-classe et vont dans une salle dédiée afin de mettre leurs chaussures et de stocker les sacs durant la pratique. Nous disposerons de 3 salles pour cela : la salle BBO3, la salle AA025 et une autre salle qui sera attribuée en fonction des besoins. Ces salles permettront aussi de faire le briefing avant de partir en forêt au cours duquel le masque sera gardé. En fin de séance, cette salle permettra aux garçons de changer à minima de Tshirt en respectant le nombre défini et les filles auront un vestiaire par classe pour faire de même, en respectant le nombre d'élèves.



Handwritten signature and official stamp of the Mairie de Dourdan.